



Madame Valérie PÉCRESSE
Présidente du Conseil Régional
d'Île-de-France
33 rue Barbet de Jouy
75007 Paris

Réf. : PC/ID 3441116

Paris, lundi 14 novembre 2016

Madame la Présidente,

La fédération Familles de France du Val de Marne, adhérente à l'UDAF de ce même département, nous a demandé de bien vouloir soutenir la démarche qu'elle a engagée auprès de vous avec les partenaires associatifs du Mouvement familial.

La fédération nationale Familles de France vous demande donc de bien vouloir reconsidérer votre décision de supprimer les subventions pour les offices d'HLM dans les communes ayant plus de 30% de logements sociaux.

Fortement impliquée dans le domaine du logement, la fédération nationale Familles de France partage avec sa fédération départementale du Val de Marne, l'opinion de l'UDAF 94 et des partenaires du mouvement familial, de plutôt créer une commission chargée de vérifier l'utilisation réelle des fonds versés indispensables à l'amélioration de l'habitat des familles que nous défendons.

En espérant que vous saurez entendre l'appel du mouvement familial, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre considération et de notre profond respect.

Pour le Mouvement et son Conseil d'administration
Patrick Chrétien
Président de Familles de France